



Apprentissage expérientiel au Nouveau-Brunswick
Lignes directrices du Fonds incitatif pour les employeurs et les partenaires communautaires
ANNÉE D'ÉTUDES 2019-2020

OBJECTIF

Accorder des fonds aux groupes d'employeurs ou aux secteurs pour renforcer les capacités et amener leurs membres à investir dans les possibilités d'apprentissage expérientiel enrichissantes au sein de leur organisation, les mettant ainsi en contact avec les personnes étudiantes dans la province.

ADMISSIBILITÉ

Tous les groupes d'employeurs ou les secteurs qui exercent des activités au Nouveau-Brunswick peuvent présenter une demande. Le maximum alloué par soumission est un montant de 25,000\$

PROPOSITION DE FINANCEMENT

La proposition de financement doit :

- indiquer le secteur du demandeur;
- énoncer des livrables clairs qui visent le renforcement des capacités;
- indiquer la portée prévue des membres et des emplacements dans la province;
- indiquer le nombre prévu de personnes étudiantes qui seront appariées à une possibilité d'apprentissage expérientiel;
- établir les aptitudes et les compétences transférables qui seront acquises par les personnes étudiantes;
- valider le partenariat conclu avec une ou plusieurs universités;
- cerner les disciplines visées ou les facultés touchées;
- décrire les mesures de rendement clés du succès;
- indiquer l'échéancier prévu.

PROCESSUS DE DEMANDE

Toutes les propositions de financement devant être prises en compte pour l'année 2019-2020 doivent être soumises au plus tard **le 10 juin 2019** à l'attention de :

Byron James, représentant du Comité directeur provincial
byronjamesnb@gmail.com

Les demandeurs seront avisés par écrit de l'approbation de leur proposition. Ils recevront aussi tous les renseignements sur le calendrier de l'allocation des fonds et les exigences en matière de production de rapports et de reddition de comptes.

Chaque demandeur choisi devra fournir, en temps opportun, un rapport sur les activités et les fonds versés comme l'exige le Comité directeur. Cela peut comprendre des présentations en personne au cours d'une des réunions régulières du Comité.



FORMULAIRE DE DEMANDE
Fonds incitatif pour les employeurs et les partenaires communautaires
ANNÉE D'ÉTUDES 2019-2020
DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE : LE 10 JUIN 2019

SECTEUR DE L'INDUSTRIE	
Nom du demandeur	
Poste	
Adresse postale	
Téléphone	
Courriel	
Partenaire(s) universitaire(s)	

Initiative proposée : (veuillez décrire en détail)

Résultats souhaités : Expliquez les résultats mesurables qui devraient découler de l'initiative pour augmenter la participation des employeurs, aider les employeurs à mieux comprendre les avantages d'offrir des possibilités d'apprentissage expérientiel et soutenir l'établissement de partenariats avec des universités.

Accessibilité : Déterminez le nombre d'employeurs ainsi que le nombre de personnes étudiantes potentielles que pourrait toucher cette initiative.



Participation de l'université : Décrivez le rôle de l'université à titre de partenaire de l'initiative.

--

Plan du projet : Énumérez les activités principales et les tâches associées à la gestion de l'initiative, y compris les dates de début et de fin prévues.

ACTIVITÉS	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN

Budget : À l'aide du modèle ci-dessous ou des documents financiers joints à la demande, déterminez les coûts associés à la mise en œuvre de l'initiative et les autres sources de financement en place qui appuient l'initiative. (Par exemple, embaucher une personne pour travailler avec des employeurs potentiels, les coûts des réunions et les frais de déplacement.)

PROPOSITION BUDGÉTAIRE			
ACTIVITÉ	COÛTS	AUTRE SOURCE DE FINANCEMENT (dons financiers ou en nature)	MONTANT TOTAL DEMANDÉ

Les demandeurs potentiels sont encouragés à communiquer avec les représentants des employeurs suivants au Comité directeur provincial pour obtenir des conseils, au besoin :

Adrienne O'Pray, Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick (adrienne.opray@nbbc-cenb.ca)

Thomas Raffy, Conseil économique du Nouveau-Brunswick (thomas@cenb.com)